



# LA CHARITÉ

## DU COUVENT.



JE vais sans préambule vous parler d'un marchand qui mérite de servir d'exemple à tous les moines, et dont l'aventure touchante devrait être écrite sur les murs de tous les couvents : celui-là vendait et achetait selon sa conscience, ne gardait de son gain que ce qui lui était strictement nécessaire pour vivre, et partageait le reste avec les pauvres. Après plusieurs années d'une vie si exemplaire, il voulut renoncer tout-à-fait au

monde, et entra dans l'ordre des Chartreux, où la sainteté de sa vie le fit bientôt distinguer. Comme à force d'avoir fréquenté les marchés et les foires il avait acquis sur cela beaucoup d'habileté, toutes les fois qu'il fallait faire pour le couvent quelques achats ou quelque provision, c'était lui qu'on en chargeait. Un jour qu'on l'avait ainsi envoyé à une foire voisine avec six marcs d'argent en poids, il rencontra sur la route un vieux chevalier qui fondait en larmes, et paraissait accablé du plus violent cha-

Paroles

DE

M<sup>me</sup> DESBORDES-VALMORE.

# LA CHARITÉ du Couvent.

Musique

DE

M. AMBROISE THOMAS.



## ROMANCE.

*Andantino con moto.*

I  
PIANO

OU

ORGUE.

*sf sf*

FIN. CHANT.

D'u-ne main ti - mi-de On sonne au cou-vent; Le re gard lu - mi - - de,

Les cheveux au vent; C'est un pauvre frè - re Par - - ti dès le ma - tin

Pour al - ler re - fai - - re Le pain et le vin.

Mais sa mule a -

*cres.*

ler - - - te, Trou - vant le temps beau, Bon - dit sans far - deau dans la

plaine ou - - - ver - - - te, Qui n'a rap - por - té Que la cha - ri - té.

*dim.* *p* *rallent.*

2<sup>e</sup> COUPLET. L'au - be toute en lar - mes, L'a vu par ha - sard, Sans cris et sans ar - mes Sau - ver un vieil - lard. Le cou - vent l'é - cou - - te, Frè - re di - li - gent, Qu'as - tu fait en rou - - te Des six mares d'ar - - gent ? Et lui qui suc - - com - be Sous d'humbles dou - leurs, Dit, bai - gué de pleurs : A vos pieds je tom - be. Je n'ai rap - por - - té Que la cha - ri - - té.

*f* *dim.* *p* *rall*

3<sup>e</sup> COUPLET. J'ai bri - sé la chaî - ne D'un vieil - lard di - vin ; J'ai vain - cu la lai - ne, In - plo - rée en vain ; De ce saint es - - cla - - ve J'ai sau - vé l'eu - - fant, Que tout mon sang la - - ve

*ff* *dim.* *p* *rall.*

Ce cri - me fer - - vent. A - - lors tous en - - sem - ble Tom - bent à ge - - noux : Dieu, con - ser - ve - - nous Cet hom - me qui trem - ble Il a rap - por - té Tant de cha - ri - - té !

*Procédés de E. DEVERGER*

grin. Touché de sa douleur, le bon frère s'arrêta, et, en le saluant, lui demanda quel en était le sujet. « Elle est si grande, répondit le vieillard, que je voudrais être mort ; mais un autre motif affligeant me force de vivre malgré moi et me voilà pour le reste de ma vie condamné à pleurer. — Pardonnez, sire, à mon zèle de vous presser encore une fois, reprit le reclus, mais à moins que vos malheurs ne soient un secret, dites-moi s'ils sont irréparables, et si vous êtes bien assuré qu'il n'y a plus de remède, quand Dieu en trouve à tout.

— Non il n'en est plus, repartit le chevalier, je puis vous le confier ; cependant, quelque douloureux que m'en soit le ressouvenir, au moins vous me plaindrez : Il y a quelque temps que par des malheurs qu'il serait trop long de vous raconter, je me suis vu réduit à la dernière nécessité ; j'avais pourtant une femme, et un fils à nourrir. Toutes mes ressources étaient épuisées et ma détresse devenant extrême, il m'a fallu recourir aux plus dur des expédients ; j'ai emprunté six mares d'argent à un usurier, sous la promesse de les lui rendre à l'échéance de cette foire ; mais comme il exigeait des gages, et que je ne pouvais lui en fournir, que ma misère m'eût empêché de trouver un répondant pour si peu que ce fût, j'ai mis en dépôt chez lui mon fils unique, m'engageant, si je ne le remboursais point à terme (que ne fait pas la nécessité !), de le laisser maître absolu de sa liberté, de sa personne ; jugez maintenant de ma situation ; aujourd'hui s'ouvre la foire et je suis hors d'état de racheter mon fils. Argent, terre, effets, je ne possède plus rien. Que dire à mon épouse, quand elle me verra revenir seul ? quels cris ! quel désespoir ! oui, je suis sûr, elle en mourra... et moi aussi. » Quoique le frère à ce récit ne pût retenir ses larmes, il chercha

pourtant à consoler le vieillard infortuné ; il lui parla de Dieu, dont la providence n'abandonne personne, et dont la justice se plaît quelquefois à tenter ceux qu'il aime, pour le récompenser plus abondamment ensuite ; il lui cita l'exemple de ce Job éprouvé par tant de malheurs, et élevé, pour prix de sa soumission, à un degré de félicité digne d'envie. « Ah ! mon frère, s'écria le chevalier, qu'il est aisé, quand on est dans une assiette tranquille, de conseiller la résignation ! puisse Dieu me donner assez de courage pour ne pas mettre fin à mes jours ! c'est la seule grâce que je lui demande maintenant. Il me reste cependant encore une faible ressource que je vais tenter. Mon fils entre dans l'âge où sa valeur et ses soins peuvent devenir utiles à sa mère. Cet âge est passé pour moi : je veux lui rendre la liberté, et m'offrir comme otage à sa place ; mais je crains le refus de mon impitoyable créancier. » Tout en causant ainsi les deux voyageurs arrivèrent aux portes de la ville ; le frère qui ne voulait pas le quitter l'accompagna chez l'usurier pour voir quel serait le succès de sa pieuse tentative. Dès que celui-ci vit son débiteur, il lui demanda d'un ton brutal s'il apportait les six mares d'argent. « Sire, répondit le père affligé, je prends à témoin Dieu qui nous entend, et qui doit nous juger un jour, que j'ai employé, pour vous satisfaire, tous les soins dont je suis coupable ; j'ai sollicité mes parents, mes amis, et personne n'a voulu m'obliger. Prenez pitié de ma peine, accordez-moi du temps, ou, si vous me refusez cette grâce, faites-moi celle au moins de me retenir pour caution, à la place de mon fils. Votre intérêt l'exige : je suis vieux, et il est jeune ; bientôt il peut s'acquitter, et, sans courir aucun risque, vous aurez eu la satisfaction d'obliger une famille honnête et malheureuse. » Le



bon chartreux joignit ses prières à celles du vieillard ; et, les mains jointes, au nom du Dieu Sauveur qui voulut mourir pour nous racheter tous, il tâcha de faire agréer à l'usurier une offre si raisonnable ; mais le barbare, insultant avec ironie à leur touchante éloquence, annonça qu'il allait à l'instant même mettre le jeune homme en prison, et lui faire expier, par de longs jeûnes, le défaut de parole de son père. A ces mots, le chevalier se jeta par terre. Il déchira ses habits, et montra une douleur si excessive, que le frère, emporté par un premier mouvement de compassion, fut sur le point d'offrir l'argent qu'il portait. Une réflexion l'arrêta : « Cet argent n'est point à moi, se dit-il, on l'a destiné à des provisions nécessaires à mon couvent ; irai-je, afin de sauver un inconnu, exposer la vie de quarante de mes confrères ? » Cependant son émotion était si forte qu'il ne put y résister, et qu'il livra, pour la rançon du jeune homme, les six marcs qui lui étaient confiés ; je vous laisse imaginer quels furent alors les transports du père et du fils. Quant au frère, ne pouvant plus, après cette œuvre charitable, se présenter à la foire, il fut obligé de retourner au couvent où il rentra fort embarrassé.

D'une main timide  
On sonne au couvent.  
Le regard humide,  
Les cheveux au vent,  
C'est un pauvre frère,  
Parti le matin,  
Pour aller refaire  
Le pain & le vin.

Mais sa mule alerte,  
Trouvant le temps beau,  
Bondit sans fardeau,  
Dans la plaine ouverte ;  
Lui n'a rapporté  
Que la charité !

L'aube, toute en larmes,  
L'a vu par hasard,  
Sans cris & sans armes,  
Sauver un Vieillard.  
Le couvent l'écoute,  
Frère diligent ;  
Qu'as-tu fait en route  
Des six marcs d'argent ?

Et lui qui succombe  
Sous d'humbles douleurs,  
Dit, baigné de pleurs :  
A vos pieds je tombe ;  
Je n'ai rapporté  
Que la charité !

J'ai brisé la chaîne  
D'un Vieillard divin ;  
J'ai vaincu la haine  
Implorée en vain ;  
De ce saint esclave  
J'ai sauvé l'enfant...  
Que tout mon sang lave  
Le crime fervent !

Alors, tous ensemble  
 Tombent à genoux :  
 Dieu, conserve nous  
 Cet homme qui tremble ;  
 Il a rapporté  
 Tant de charité !

Il exposa à son supérieur l'usage qu'il avait fait des six mares d'argent qui lui avaient été confiées.

L'abbé aussitôt assembla ses religieux, pour que l'homme de Dieu rendit compte en leur présence de l'emploi de son argent. Celui-ci qui sentait sa faute, se prosterna la face contre terre, en demandant grâce; on lui ordonna de s'expliquer. « Je suis coupable envers vous, leur dit-il, mais j'ai sauvé une famille respectable; » alors il raconta son aventure

dans le plus grand détail : puis il ajouta : « Ma faute est d'autant plus grande, que ce n'est point par ignorance que je l'ai commise : je suis revenu me livrer entre vos mains, me voici, jugez-moi : » et en achevant ces mots, il se prosterna de nouveau pour attendre sa sentence. Mais loin de le blâmer, les religieux ravis, le remercièrent au contraire d'avoir employé à un si saint usage leur revenu. Tous, à haute voix, louèrent Dieu de lui en avoir inspiré le dessein, et ils s'offrirent même, afin de participer à une œuvre si sainte, de retrancher (s'il le fallait) une partie de l'année de leur nourriture. Ils n'en eurent pas besoin; l'abbé supérieur ayant donné au frère six autres mares d'argent qui lui restaient, il retourna à la foire, et, avec l'aide de Dieu dont la main bénit sa belle action, il fit des marchés si avantageux à la communauté, qu'il resta toujours pour l'honneur et l'intérêt du couvent.



*Fin.*